

BILAN D'ACTIVITE DU C.R.I. FES – BOULEMANE

Au titre de l'année 2003
Du 01/1/2003 au 31/12/2003

Introduction

Conformément à l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur, du ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme et du Ministre de l'industrie, du commerce, de l'Energie et des Mines n°1528-02 du 19 Rejeb 1423 (27 septembre 2002), le Centre Régional d'investissement de la région de Fès-Boulmane a ouvert ses portes au public le premier novembre 2002.

Le centre régional d'investissement de Fès-Boulemane a pour mission globale la proximité et l'unicité de l'interlocuteur ainsi que la promotion de l'investissement dans la Région.

Les principales missions du centre régional d'Investissement sont :

- Aide à la création des Entreprises,
- Assistance et appui aux investisseurs,

Outre ces deux missions principales Le Centre Régional d'Investissement de Fès s'est occupé également de l'accompagnement de la mise à niveau des entreprises par la mise en place d'une cellule qui s'occupe de cette mission.

I - BILAN D'ACTIVITE DU C.R.I. FES – BOULEMANE

L'activité du Centre Régional d'Investissement de Fès-Boulemane, s'est caractérisée durant sa première année d'exercice par la concrétisation et le renforcement des missions principales contenues dans la lettre ROYALE du 9 janvier 2002, relative à la gestion déconcentrée de l'investissement et qui sont assurées par le guichet d'aide à la création d'entreprises, le guichet d'appui aux investisseurs et par la cellule d'accompagnement à la mise à niveau.

1 - Guichet d'aide à la création d'entreprises

A- Demandes d'informations :

Au cours de la première année d'ouverture du CRI, le guichet d'aide à la création d'entreprises a reçu 1380 personnes marocaines et étrangères, désireuses d'avoir des informations sur :

- Les démarches et modalités de créations d'entreprises ;
- L'environnement fiscal et les avantages fiscaux octroyés aux nouvelles créations ;
- Les formes juridiques des entreprises marocaines ;

- les autorisations nécessaires pour l'exercice de certaines activités ;

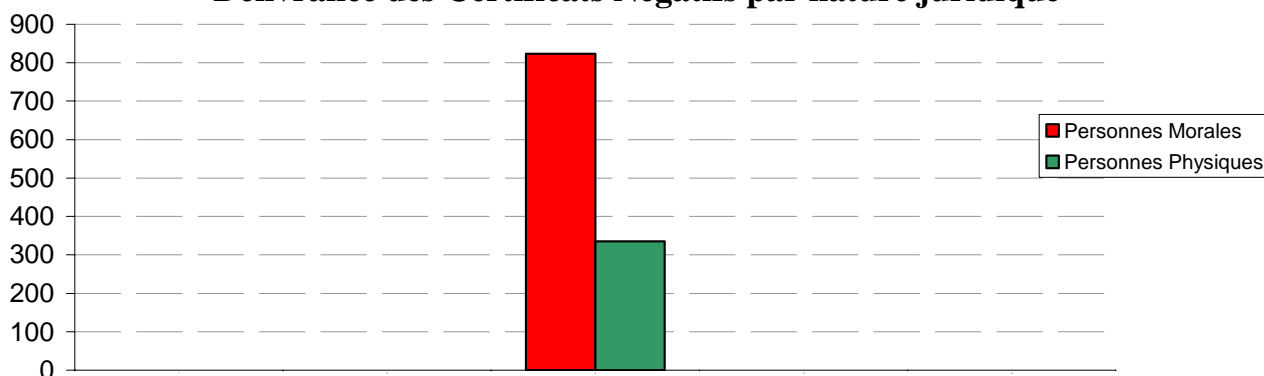
Il est à noter que ce nombre est largement dépassé vu que plusieurs fois le guichet d'aide à la création d'entreprises a reçu des visites de groupes d'étudiants ou de touristes.

B- Délivrance des Certificats Négatifs (Voir tableau n°1):

Durant la première année de son exercice, le C.R.I. – Fès a reçu pour l'attribution des dénominations et enseignes commerciales 1823 demandes de certificats négatifs, dont 1158 ont été délivrées soit un taux de 64%.

Les demandes d'intention de création d'entreprises en faveur des personnes morales représentent 71 % (823 certificats négatifs) du total des intentions de création. Les enseignes délivrées au profit des personnes physiques sont au nombre de 335, soit 29 % du total.

Délivrance des Certificats Négatifs par nature juridique



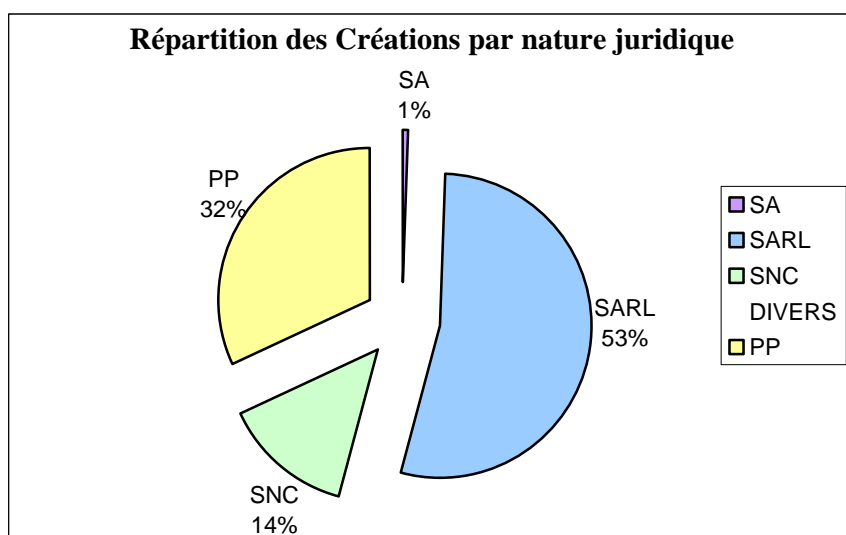
La forme juridique la plus sollicitée des demandeurs de certificats négatifs, reste la SARL qui représente 59 % du total des intentions de créations avec 659 attributions, suivi de la SNC avec 9 % soit (119 CN) et de la SA avec 4 %, soit 45 certificats négatifs délivrés.

La répartition sectorielle des intentions de création illustre la prédominance du secteur du commerce avec 41 % soit (485 CN) ; suivi du secteurs des services avec 26 % (294 CN) ; le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) avec 22% (235 CN) et le secteur de l'industrie qui représente 10 % soit 129 Certificats Négatifs délivrés...

C - Création d'entreprises (voir tableau n°2):

Le guichet d'aide à la création d'entreprises a instruit au cours de l'année 2003, 328 demandes de créations dont 320 ont été satisfaites et 8 rejetées pour manque de pièces justificatives.

La répartition des créations d'entreprises, inscrites au C.R.I. durant l'exercice 2003, démontre une prédominance de la SARL avec 53 % (171 créations), suivie des personnes physiques avec 32% (102 créations), La SNC avec 14 % (45 créations) et la SA avec 1 % (02 créations).



La répartition des immatriculations des Sociétés par branches d'activité démontre que les secteurs de commerce, de bâtiment et Travaux Publics et de services représentent respectivement 44%, 26 %, 21% suivis du secteur de l'industrie avec seulement 9 %

Ces créations ne concernent que la ville de Fès qui englobe actuellement les anciennes préfectures de Zouagha Moulay Yacoub, Fès –Médina et Fès Jdid Dar Dbibagh.

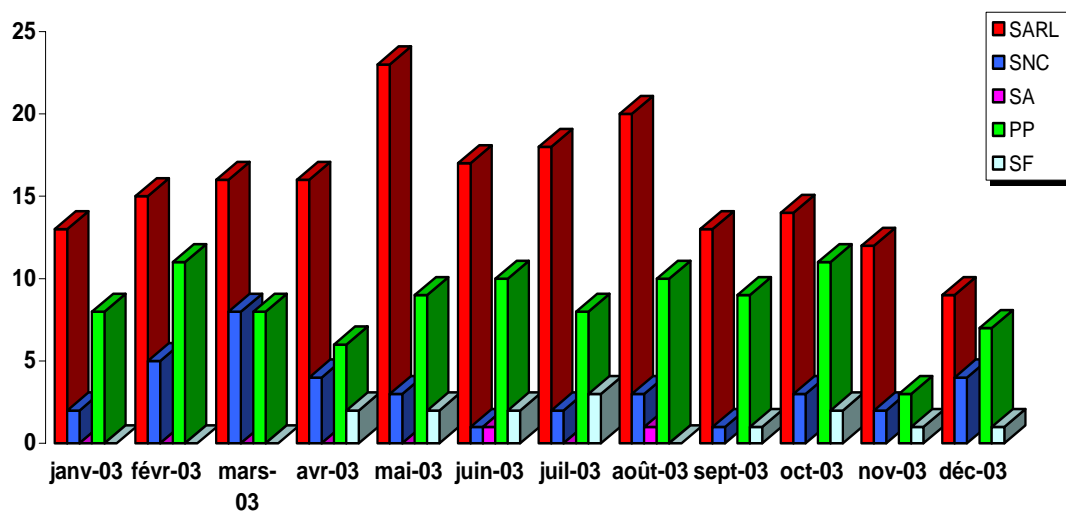
Les créations enregistrées dans les Provinces de Boulemane et de Sefrou n'ont pas transitées par le C.R.I. en raison de l'éloignement de son siège de ces deux Provinces.

De même, certains investisseurs préfèrent enregistrer directement leurs entreprises auprès du Tribunal de Commerce pour éviter l'affiliation à la CNSS qui est obligatoire au niveau du C.R.I.

- **Le tableau ci-dessous démontre la répartition du nombre de créations des entreprises au niveau du CRI par mois durant sa première année d'exercice :**

Mois	SARL	SNC	SA	PP	SF	TOTAL des Entreprises Créées
						par nature juridique :
janv-03	15	2	0	8	0	25
févr-03	09	5	0	11	0	25
mars-03	16	8	0	8	0	32
avr-03	19	2	0	4	2	27
mai-03	15	4	0	7	2	28
juin-03	18	3	1	8	2	32
juil-03	19	2	0	5	3	29

août-03	11	4	1	10	0	26
sept-03	15	5		8	1	29
oct-03	13	4		9	2	28
nov-03	12	02	-	3	01	18
dec-03	09	04	-	7	01	21
TOTAL :	171	45	2	88	14	320



Il est à rappeler par ailleurs, que le délai de création d'entreprises est ramené à 48 H (hors délai relatif aux certificats négatifs) aussi bien pour les personnes morales que pour les personnes physiques.

Ce délai a encore été plus réduit pour des cas qui connaissent une urgence spéciale.

2 - Guichet d'Appui aux Investisseurs :

Le bilan Activité du guichet d'aide aux investisseurs durant l'exercice 2003 se résume comme suit :

2400 promoteurs se sont présentés au département d'aide aux investisseurs durant la première année d'exercice du CRI.

Ces demandes sont réparties comme suite :

1. Demandes d'informations : 2086
2. demandes d'interventions : 57
3. Demandes d'autorisations : 232
 - Projets d'investissement favorables : 97
 - Projets d'investissement en cours : 56
 - Autorisations administratives accordées : 49
4. Requêtes : 25

A - Demandes d'informations:

Le guichet d'aide aux investisseurs a du répondre aux demandes de renseignement portant sur de nombreuses questions relatives aux possibilités d'investissement dans la région notamment :

- Les procédures de réalisation des projets d'investissement soumis à des autorisations administratives.
- Les avantages accordés aux investisseurs (Conventions entre l'Etat marocain et les investisseurs, Fonds Hassan II, Avantages fiscaux, Régime douanier,...)
- Les possibilités de dérogations aux plans d'aménagement et aux zoning (commission Ad hoc).
- Les moyens de financement (lignes de crédit, fonds de garantie, systèmes de financements des exportations et des importations).
- Le foncier (disponibilité et coûts des terrains, planification urbaine, plan d'aménagement, zoning, situation juridique des terrains, procédures d'acquisitions ou de location, délais d'accès aux terrains, aménagement et morcellement des terrains...).
- Procédure de locations de terrains collectifs...
- Les avantages et les inconvénients du choix de la forme juridique des entreprises (Personnes physiques ou personnes morales, sociétés de personnes SNC, SCS, Société de Capitaux SA, SAS, SCPA, ou Société hybride La SARL).
- Les potentialités économiques d'investissement dans la région de Fès-Boulmane (Atouts offerts, opportunités d'investir, secteurs porteurs)...

B- Les projets d'investissement ayant reçu l'avis favorable: **(Voir tableau n°3)**

Le nombre total des projets d'investissement, ayant eu l'avis favorable s'élève à 97 projets, générant ainsi 5925 emplois et un montant d'investissement de 1058,61 MDH. Ces projets d'investissement sont ventilés par secteur comme suit :

- Le secteur du bâtiment et travaux publics vient en tête avec 54 % du montant total des investissements projetés, soit 566,3 MDH, correspondant à 12 projets, créant 3536 postes d'emploi.
- Le secteur de tourisme vient en seconde position pour confirmer la vocation touristique de la ville de Fès avec 23% du montant total des investissements

projetés, soit 247,98 MDH correspondant à 25 projets ; créant 782 postes d'emploi.

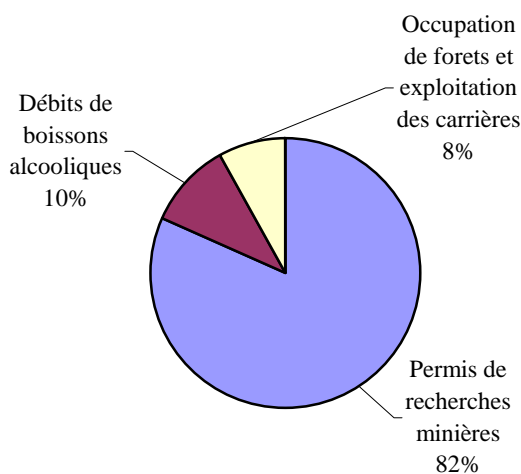
- le secteur de l'industrie avec 16% du montant d'investissement, soit 174 MDH correspondant à 10 projets, créant 1093 postes d'emploi.
- Le secteur de l'énergie et des mines avec 6 % du montant total des investissements projetés, soit 61,2 MDH correspondant à 46 projets, créant 428 postes d'emploi.
- Le secteur des services divers avec 2 % du montant des investissements projetés soit 8,5 MDH correspondant à deux projets, créant ainsi 67 postes d'emploi.
- Et enfin le secteur du commerce avec un montant d'investissement de 0,63 MDH correspondant à deux projets créant 19 postes d'emploi.

C - Autorisations administratives :

Le CRI a délivré 49 autorisations administratives durant sa première année d'exercice qui se présentent comme suit :

<i>Nature de l'autorisation</i>	<i>Nombre des autorisations</i>
Permis de recherches minières	40
Débites de boissons alcooliques	5
Occupation du domaine forestier et exploitation des carrières	4
Total	49

Autorisations administratives



D- Les Requêtes:

Dans le cadre de ses missions consistant à proposer des solutions amiables aux différends entre l'investisseur et l'administration, le centre régional d'investissement de Fès-Boulmane a reçu 25 requêtes dont 10 ont été solutionnées et 20 en cours d'étude.

En effet, le CRI a dû intervenir en tant que médiateur auprès des diverses administrations pour trouver des solutions amiables aux problèmes entravant la bonne marche des projets d'investissements en cours de réalisation.

Ces administrations sont les suivantes :

- La direction des impôts.
- La conservation foncière.
- L'ONE.
- Les collectivités locales (Communes et provinces)
- L'ERAC.
- La Circonscription Domaniale (Fès et Sefrou)
- La Délégation Régionale de l'Education Nationale.
- La Direction Régionale de l'Equipement
- La Direction Régionale des Eaux et Forêts.

Ainsi, se confirme le rôle du CRI en tant que facilitateur de l'acte d'investir permettant l'accélération et l'amélioration du taux de réalisation des projets conformément aux directives contenues dans la lettre royale du 09 Janvier 2002 adressée au premier Ministre relative à la gestion déconcentrée de l'investissement.

E- Projets ayant reçu l'avis favorable par nationalité et par secteur : **(Voir tableau n° 4)**

Les projets ayant reçu l'avis favorable par pays d'origine démontre une prédominance de l'investissement national avec 95 % soit 997,61 millions de DH.

L'investissement français vient en seconde position avec un montant de 25,6 millions de DH correspondant à la réalisation de deux projets, un projet de Textile pour un montant de 16,6 millions de DH et un autre dans le secteur du Tourisme. Vient ensuite l'investissement italien qui a été réalisé dans le domaine des Recherches Minières et des Carrières avec un montant de 13,4 millions de DH. L'Espagne et l'Arabie Saoudite viennent en dernière position avec des investissements réalisés dans les domaines de l'Agro-alimentaire et le Tourisme avec des enveloppes respectives de 12 et 10 millions de DH.

3 - Opération de mise à niveau:

Afin d'accompagner les entreprises marocaines, le Gouvernement a mis en place, un certain nombre de mesures, contenues dans un programme d'action visant à la mise à niveau de ces entreprises.

En vue de permettre à un grand nombre d'entreprises de la région de Fès-Boulemane de bénéficier du programme de mise à niveau initié par les pouvoirs publics dont l'objectif est d'assister les entreprises en difficulté et d'accompagner l'opération de mise à niveau, une commission, composée de la Wilaya, le C.R.I., la Délégation de l'Emploi et la Délégation du commerce et

d'industrie a été instituée. Le plan d'action de cette commission s'articule sur deux axes principaux, en l'occurrence :

- une intervention urgente, modulée en fonction des types de problèmes rencontrés par les entreprises.
- Mener une opération d'information et de vulgarisation de l'opération de mise à niveau auprès des entreprises.

S'agissant du premier axe, en concertation avec la Chambre du Commerce et d'Industrie et des Services et le Bureau Régional de la C.G.E.M, ladite commission a établi un recensement des entreprises qui nécessitent une intervention prioritaire. Il s'agit de 25 unités industrielles ventilées par secteur d'activité comme suit :

A la lumière de cette liste et après des séances de travail avec les entreprises concernées. Trois types de problèmes ont été identifiés :

- Financier,
- Administratif (impôt, CNSS),
- Social (conflits sociaux),

Des mesures appropriées ont été immédiatement mises en œuvre au profit de chaque entreprise. C'est ainsi que des réunions, présidées par monsieur le Wali, en présence de toutes les banques de la place, ont été tenues pour les associer à l'action de redressement financier mis en place pour résoudre le problème financier que connaissent certaines entreprises.

Dans ce cadre et avec le concours du CRI, sur un total de 25 sociétés 13 dossiers ont été financés alors que les autres sont à l'étude.

Concernant les problèmes administratifs :

- 7 entreprises ayant des problèmes avec la CNSS, dont 4 dossiers ont été solutionnés.
- 8 dossiers ont été étudiés avec l'administration des impôts pour demander un rééchelonnement de leurs dettes vis-à-vis des impôts, et avec l'assistance du CRI, ils ont pu obtenir les facilités sollicitées
- de même, un dossier qui était bloqué par la direction régionale des douanes a été définitivement résolu.

En ce qui concerne les problèmes sociaux relatifs aux syndicats, le CRI a opéré dans ce cadre une intervention à l'amiable avec toutes les parties concernées. En effet, trois unités industrielles ont connu le retour de leurs employés après la solution de leurs problèmes.

Par ailleurs, **s'agissant des unités fermées**, une importance maximale leur a été consacrée qui s'est concrétisée par la réouverture d'une société qui emploie plus de 220 personnes, alors que des négociations et pourparlers sont en cours avec les autres unités en vue de leur trouver des solutions adéquates susceptibles d'acceptation par toutes les parties. Ces unités concernent les secteurs de l'industrie du textile, et l'industrie mécanique...

Quant au second axe, 141 entreprises sont ciblées pour une action directe (porte à porte) de vulgarisation et d'explication des mesures contenues dans le programme de mise à niveau.

Dans ce cadre, le CRI a initié les actions suivantes :

- une journée d'information organisée, en collaboration avec EME et l'ANPME le 30/04/03.
- un questionnaire est en phase d'élaboration pour cerner l'ensemble des problèmes que connaissent les entreprises.
- Un protocole de partenariat est en projet avec les banques.

Par ailleurs, le centre entretient plusieurs campagnes de sensibilisation de proximité avec tous les acteurs économiques et administratifs en vue d'une meilleure communication constructive en ce qui concerne la mise à niveau des entreprises et le rôle prépondérant qu'ils jouent dans le développement dans un monde dominé par la concurrence et les exigences de qualité.

Ces campagnes de sensibilisation consistent à porter assistance aux entreprises afin de leur donner un nouveau souffle et une nouvelle dynamisation pour qu'elles puissent surmonter leurs problèmes intérieurs en vue de leur permettre de bénéficier du programme national du gouvernement relatif à la mise à niveau des entreprises qui doivent répondre à des critères déterminés, qui jusque-là, certaines entreprises et unités industrielles de la région de Fès Boulemane, ne possèdent pas.

Par ailleurs, concernant le financement de l'investissement, le CRI a confectionné avec les banques de la place un canevas unifié pour la présentation des dossiers de financement, que les investisseurs déposent au Centre qui se charge de les transmettre aux banques pour permettre le financement de leurs projets dans les plus brefs délais possibles. Dans ce cadre, **06 dossiers** ont été préparés avec le concours du CRI et présentés aux banques concernées pour financement.

II - BILAN DE LA 1^{ère} EDITION DU SALON R.M.E

Du 15 Juillet au 20 Août 2003:

Conformément aux HAUTES ORIENTATIONS ROYALES qui incitent les différents intervenants à multiplier les actions pour offrir le meilleur accueil aux marocains résidant à l'étranger, la Wilaya et le Centre Régional d'Investissement de Fès-Boulemane ont organisé en partenariat avec les Banques de la place, du 15 Juillet au 20 Août 2003, la première édition du salon régional des Marocains Résidant à l'Etranger.

C'était une action collective et massive organisée de 8H à 20H, et qui a permis de regrouper les efforts de divers intervenants (administrations et banques) de mettre à la disposition des MRE des supports de communication, des fiches de projet et des informations utiles pour l'action d'investir dans la région de Fès-Boulemane.

1 - En matière d'organisation et d'accueil:

Le salon a été organisé suivant une structure tricéphale composée de 3 cellules :

1. Une cellule investissement composée de deux guichets :

- Guichet investissement en logement « animé par SNEC, l'Inspection de l'Aménagement du Territoire, ERAC, HABITAT, ANHI et l'Agence Urbaine » qui traite les différentes demandes des terrains susceptibles d'être versés dans le secteur de l'habitat.
- Guichet destiné à l'investissement productif regroupant les services du centre régional d'investissement (guichet de création d'entreprise et guichet d'appui aux investisseurs).

2. Une cellule financement regroupant les banques de la place pour présenter les nouveaux modes de financement et les différents produits et services offerts par le système bancaire. Cette cellule a fonctionné par rotation de deux banques par jour et a connu la participation des banques suivantes : BP, Wafa Bank, C.I.H, Crédit du Maroc, Crédit Agricole, SGMB, BMCI, BMCE, BCM.

3. Une cellule requête pour répondre aux doléances des MRE.

L'objectif recherché à travers ce salon est de concentrer en un stand unique, au siège du CRI, tous les services concernés par l'acte d'investir et de coordonner toutes les actions des opérateurs économiques notamment les banques, désireux d'aller rencontrer les investisseurs notamment les M.R.E.

Il va sans dire que ce salon a constitué une occasion, pour nouer des contacts, qu'on présage à l'avenir, fructueux et soutenus.

Le bilan ci-après, permet de mieux appréhender les résultats obtenus qu'on peut qualifier d'ores et déjà, de très encourageants.

2 - En matière de communication et de publicité:

Des banderoles d'accueil et de publicité ont été affichées dans les villes de Fès, Sefrou et Boulemane. Des tracts, des dépliants des prospectus et des guides ont été confectionnés et distribués dans plusieurs points à cette occasion. Des cartables contenant une documentation riche en relation avec l'investissement ont été distribués aux R.M.E. visitant le C.R.I. Deux émissions radio ont été animées par le C.R.I. et diffusées aussi bien sur la radio locale, nationale que sur les ondes de la radio de l'Orient à Paris portant sur les préparatifs de tous les organismes de la place (Banques – Administrations – Wilaya – C.R.I.) pour l'accueil des M.R.E. notamment en matière d'investissement.

Des articles publiés dans les quotidiens « l'Economiste – le Matin du Sahara – El Ittihad Al Ichtiraki – l'Opinion » ont souligné l'importance de cet événement

et les préparatifs mis en place aussi bien par le C.R.I. que par les Banques de la Région Fès – Boulemane pour l'accueil des M.R.E.

Pour plus de transparence dans l'acte d'investir, le C.R.I. a mis à la disposition de tout investisseur intéressé, un certain nombre de documents tels, le guide de créateur d'entreprise édition 2003, le guide économique de la région de Fès-Boulemane, le guide de l'investisseur ainsi que les procédures inhérentes aux projets d'investissement.

En outre, une Banque de données avec plus de 350 fiches de projets clés en main a été mise sur pied destiné à répondre aux interrogations des M.R.E. en matière d'opportunité d'investissement et de les aider à cibler des projets porteurs répondant à leur profil.

3- Journée du 10 Août 2003 : « Journée National du Migrant ».

La journée nationale du migrant célébrée le 10 Août 2003 a connu la présence d'une Délégation présidée par Monsieur le Ministre du Tourisme, le Wali de la Région Fès-Boulemane, les Gouverneurs de Sefrou, de Fès-Médina, de Zouagha Moulay Yacoub et de Boulemane ainsi que plus de 300 Marocains Résidant à l'Etranger relevant de la région.

Le programme de la journée a été concentré sur l'ensemble des activités animé tout au long de la période et a été renforcé par la présence de tous les intervenants : administrations, banques, organismes sous tutelle du Ministère de l'Habitat, ainsi que les représentants des M.R.E.

En outre, une table ronde animée par le C.R.I. et d'autres intervenants a été organisée en marge de cette manifestation. Elle a mis en exergue les potentialités de la région et la possibilité de la contribution des M.R.E. dans la dynamisation des investissements.

Un cocktail avec animation musicale a été offert à l'honneur des M.R.E. présents de même, un package contenant tous les guides, prospectus et dépliants préparés à cette occasion a été distribué également aux M.R.E. et aux visiteurs.

Il y a lieu de souligner que l'organisation de la 1^{ère} édition du Salon R.M.E. initiée par la Wilaya et le C.R.I. n'aurait pu connaître cette réussite et cet éclat, sans la participation active des Banques de la place et les autres administrations.

4 - Evaluation globale et indicateurs de succès:

Les indicateurs suivants nous permettent de faire le bilan de cet événement :

- Nombre de visiteurs : 457 dont 317 R.M.E
- Taux de satisfaction des visiteurs : Si le nombre de Visiteurs n'est pas assez important, il n'en demeure pas moins que la qualité du service et d'accueil a été de très haut niveau. Les témoignages oraux des visiteurs

renseignement sur le degré très élevé de satisfaction.

- Nombre de RME désireux de s'engager dans des investissements : **16**
- Nombre de projets réalisées ou en cours de réalisation : **4**
- Nombre de requêtes solutionnées : **14**
- Couverture médiatique : **satisfaisante**.

Globalement cette première édition est une réussite du moins sur le plan organisationnel, sur la capacité de mobiliser des partenaires et sur la portée communicationnelle pour la promotion des potentialités de la Région de Fès - Boulemane.

Il est vrai qu'hormis la journée du 10 août, l'afflux des RME au salon était moyenne en général. Toutefois, les liens et les contacts établis lors de cette manifestation est un capital qu'il faudra fructifier à l'avenir et maintenir notamment par le biais des correspondances électroniques.

C'est ainsi que la population cible de ce salon, constituée de MRE désireux de créer des entreprises ou explorer des possibilités d'investissement dans divers domaines a été touché dans une large frange, et constituera indéniablement nos premiers clients lors de la prochaine édition.

Pour consolider davantage les acquis de ces contacts, il est suggéré à l'avenir de programmer des rencontres avec les M.R.E. dans leurs pays d'accueil en collaboration avec les amicales, les associations, les missions économiques de nos Ambassades à l'Etranger et les Ministères concernés.

L'objectif de ces déplacements outre le maintien des contacts et le suivi, est de promouvoir la Région de Fès – Boulemane et de dénicher des investisseurs potentiels qu'ils soient R.M.E ou étrangers.

III - PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT:

Dans le cadre des actions de promotion des investissements, le C.R.I. de Fès-Boulemane a entrepris durant sa première année d'exercice, les actions suivantes :

- ✚ Organisation de la caravane d'exportation avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et de services, le 21/5/2003 ;
- ✚ Organisation, le 30 Avril 2003, avec la Wilaya et avec tous les intervenants institutionnels dans le domaine de mise à niveau, d'une journée d'information sous le thème : « la mise à niveau des entreprises et la dynamisation des investissements dans la région de Fès Boulemane » ;
- ✚ Organisation avec l'ANAFID et en collaboration avec la Wilaya, le 14/06/2003, d'un atelier sur « la promotion des jeunes entrepreneurs dans les travaux agricoles » ;
- ✚ l'organisation d'un stand à l'Euro-Symposium de Casablanca le 17/06/2003, pour informer les participants sur les potentialités de la région de Fès Boulemane ;

- ✚ la réalisation d'émission radio et de reportages télévisés sur les opportunités d'investissements ;
- ✚ la réalisation de points de presse pour informer les investisseurs sur les missions du C.R.I. et les potentialités de la région ;
- ✚ Organisation le 24 décembre 2003, à l'occasion de 1^{er} anniversaire du CRI d'une table ronde au sujet de « la dynamisation de l'investissement et la mise à niveau du tissu industriel » ;
- ✚ l'impression de dépliants et affiches sur les missions du C.R.I. ;

- ✚ la confection d'un guide économique et d'un guide de créateur d'entreprise dans la Région Fès-Boulemane ;
- ✚ **Mise en place d'une banque de projets, mise à la disposition des investisseurs potentiels, consultable sur ordinateur et contenant plus de 300 projets.**
- ✚ Organisation de plusieurs conférences et rencontres avec les étudiants des écoles privées de commerce et de management, pour sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise.
- ✚ Réalisation d'un film institutionnel sur compact disque présentant la région de Fès-Boulemane et ses potentialités ;
- ✚ Action de partenariat avec plusieurs intervenants notamment l'ANAPEC, Le Haut Commissariat aux anciens Combattants et de l'Armée de Libération.

IV- Entraves à l'Investissement:

De l'analyse des dossiers traités, il ressort les principales remarques suivantes :

- ✚ Pour la création, certaines entreprises refusent l'affiliation à la CNSS qui est obligatoire au niveau du C.R.I. et facultative au niveau du tribunal de commerce ;
- ✚ la difficulté de mobiliser certains terrains demandés, qui sont affectés à des établissements publics notamment à la SOGETA et l'INRA ou qui relèvent de la Réforme Agricole.
- ✚ La non disponibilité des terrains domaniaux ;
- ✚ Le coût élevé des terrains ;
- ✚ Le coût élevé des branchements électriques ;
- ✚ La non valorisation de plusieurs lots attribués dans les zones industrielles ;
- ✚ La non conformité des projets avec les orientations des plans d'aménagement ;
- ✚ Le caractère contraignant de la procédure d'attribution des terres agricoles ou à vocation agricoles faisant partie du domaine privé de l'Etat.
- ✚ Le manque de rigueur dans le montage des projets dont l'intention est de bénéficier en premier lieu des immeubles de l'Etat.
- ✚ Le manque de structures d'accueil pour les jeunes entrepreneurs telles les pépinières d'entreprise et les incubateurs d'entreprises
- ✚ La difficulté de financement bancaire (Garantie et retard).

V - Actions à entreprendre :

Bien que la ville de Fès dispose d'importantes potentialités foncières, la mobilisation de cette réserve reste entravée par la multiplicité des statuts fonciers.

La valorisation de cette réserve reste tributaire de plusieurs mesures en fonction du statut foncier.

La mobilisation des terrains de la réforme agraire reste tributaire de la refonte de la législation qui les régit, notamment le dahir du 29/12/1972 à défaut l'application de l'article 14 qui donne la possibilité à l'Etat d'acquérir ces terrains par le biais de l'expropriation des projets dont l'utilité publique est justifiée.

Afin de maîtriser le foncier collectif dans les centres d'Ouled Tayeb, Ain Chegag et Ain Beida, les communes concernées seront appelées à acquérir ces terrains pour concrétiser des conventions portant sur une opération acquisition rétrocession au profit de tout opérateur privé ou public sachant que les frais inhérents desdites opérations seront à la charge desdits opérateurs.

Dans ce même cadre, les mesures ci-après peuvent être réalisées :

- ✚ la réalisation d'une carte foncière de la région ;
- ✚ l'élaboration d'une banque de données du foncier ;
- ✚ la réalisation des guides fonciers pour les terrains à mobiliser ;
- ✚ la valorisation des lots attribués au niveau des zones industrielles.
- ✚ La mise à niveau des zones industrielles ;

En matière de promotion des investissements une action marketing et de communication doit être lancée en destination aux marchés potentiels nationaux et étrangers.